

Le demi-chef de l'opposition officielle—on me dit les deux-tiers—comprend très bien et met en pratique la vieille théorie selon laquelle en politique il est plus rentable de s'associer à une fausseté respectable plutôt qu'à une vérité encore incertaine. Ce n'est pas ce que nous croyons. Nous savons parfaitement qu'en tant qu'administrateurs responsables il nous incombe parfois de prendre des décisions qui peuvent conduire à la confrontation, à la contestation.

C'est ce qui se produit régulièrement quand une administration municipale doit prendre une décision importante et impopulaire comme, par exemple, lorsqu'un conseil municipal décide de construire des systèmes d'égout et d'aqueduc. Évidemment, il y a des discussions, on discute fort, et souvent on va au référendum, et puis on tranche la question, et à ce que je sache personne n'en meurt. Le rôle des élus, celui des pouvoirs publics n'est-il pas d'exprimer et d'accomplir à chaque période ce qu'appelle la justice dans la conscience collective.

● (1700)

Oui, monsieur le président, nous le savons très bien. Si tous ces gens-là disaient la vérité, 99 p. 100 de la population seraient entièrement d'accord. Évidemment, on peut discuter indéfiniment sur la décoration et l'ameublement, la couleur des murs de l'édifice, où seront situés le lavabo et le cabinet d'aisance. On peut également demander l'avis de tous les locataires qui ont signé leurs baux et qui attendent avec impatience d'occuper leurs nouveaux appartements. Mais agissant de la sorte, nous retarderons indéfiniment la mise en chantier de l'édifice et il n'est pas sûr que cela plaira non plus à ceux qui viendront dans deux, trois, quatre ou cinq ans. Donc, pour des raisons qui n'en sont pas, allons-nous éviter ou nous abstenir de construire? Il est également amusant de constater, monsieur le président, pour ne pas dire stupéfiant, que ceux-là mêmes qui s'opposent aussi farouchement en principe et devant les électeurs canadiens à notre projet manifestent autant de désintéressement dans leur agir quotidien. Serait-ce que l'affiche du magasin ou la publicité véhiculée ne reflètent pas fidèlement son contenu?

Une voix: Ils ne savent pas eux-mêmes!

M. Tousignant: C'est ça, ils ne savent pas eux-mêmes. Nous avons bien eu droit à quelques discours enflammés et racistes je dirais...

Une voix: Surtout!

M. Tousignant: ... de quelques incorrigibles et irréductibles radicaux à la voix rauque et caverneuse du parti. Comme dirait Lafontaine en parlant des animaux malades de la peste, «du tigre, de l'ours ni des autres puissances, les moins pardonnables offenses.»

Le mini-chef nous a lui-même livré un mini-discours sans éclat, sans conviction sous l'œil terne de quelques badauds forcés de venir l'écouter, en raison du congrès de leur parti qui devait être tenu cette fin de semaine-là ici même dans la capitale. Mais où sont-ils ceux-là mêmes qui criaient «Haro sur le baudet»? Oui, monsieur le président, comme dirait encore une fois mon bon ami de collègue Jean de Lafontaine, ces gens-là me font penser aux animaux malades de la peste: Il existe bien ici et là un loup quelque peu clerc prouvant par sa harangue qu'il faille dévouer ce maudit animal ce pelé, ce galeux, d'où vient tout leur mal, à eux les gens d'en face. Notre peccadille à nous libéraux, c'est de vouloir faire des Canadiens,

La constitution

de vrais Canadiens fiers de l'être. C'est cela notre peccadille à nous et c'est cela qu'on nous reproche actuellement. Cette peccadille est jugée justement par les animaux malades de la peste comme un crime abominable.

Monsieur le président, soyons objectifs, regardons encore de plus près le sérieux de nos opposants. Au début du débat, les progressistes conservateurs nous ont fait savoir qu'ils réclamaient beaucoup de temps pour débattre cette importante question, et conséquemment qu'ils auraient plusieurs amendements à présenter. Voilà qu'à ce jour, jusqu'à la dernière entente qui est intervenue entre les partis, un seul amendement a été présenté...

Une voix: Irrecevable...

M. Tousignant: ... Irrecevable comme le dit mon collègue, et nous avons entendu au-delà de 80 discours, 80 discours pour discuter d'un seul amendement. Imaginons donc! A ce rythme-là, monsieur le président, nous serons tous partis d'ici, nous aurons tous pris notre retraite et nous n'aurons pas encore entamé le débat sur la question principale. Ce qu'il y a de plus aberrant, monsieur le président, c'est que celui-là même qui a proposé l'amendement, le principal porte-parole en matière constitutionnelle du parti progressiste conservateur, le député de Provencher (M. Epp) au Manitoba, a décidé, lui, que pendant ces discussions importantes, lui il s'en allait en Afrique et en Amérique du Sud. Imaginons! Voilà la preuve que ce débat est important aux yeux de ces gens-là. Je laisse le soin aux Canadiens de juger, monsieur le président, qui est sincère à la Chambre et qui joue la comédie...

Une voix: ... et qui est sérieux?

M. Tousignant: ... et qui est sérieux?

Où est le sérieux dans de tels agissements de la part même de ceux qui, une fois devant les caméras de télévision, versent des larmes de crocodile alors qu'ils ne croient même pas à ce qu'ils professent? Monsieur le président, nous avons suffisamment piétiné sur cette question. Je conviens que c'est toujours avec une certaine appréhension que nous voyons arriver l'aiguille et le bistouri du dentiste, mais quel soulagement éprouve-t-on une fois que la dent et le mal sont partis!

Il en est de même en matière constitutionnelle. Agissons maintenant! Finissons-en avec ces discussions qui durent et qui nous minent tous. Donnons-nous l'outil, la clé, le *wrench* comme on l'appelle chez nous, donnons-nous la clé qui nous permettra de faire la mise au point de notre voiture et d'éviter les pannes et les retards inutiles. Souvent une nouvelle acquisition, une nouvelle pièce d'équipement suscitent beaucoup de remous profonds et des réactions négatives au sein des habitués d'une maison donnée, par exemple. Mais après quelque temps, ceux-là ne jurent uniquement que par elle, cette nouvelle acquisition, notre constitution chez nous, pour nous permettre, avec l'accord des provinces et des citoyens, de faire les changements que nous jugerons nécessaires et au moment opportun, une charte des droits pour garantir à nos concitoyens ce qu'ils ont de plus sacré afin d'éliminer tant que faire se peut toute possibilité d'injustice comme on a éliminé dans le passé, avec de la bonne volonté, la variole et la peste; l'injustice dégrade comme le racisme offense la dignité humaine.